

6th IASSIDD Europe Congress Value Diversity
Amsterdam, 6-8 Juillet 2021

**Proposition d'un modèle intégrateur d'insertion socioprofessionnelle des
personnes en situation de handicap :**

Le Modèle d'Éclosion de l'Utilité Réelle des personnes en situation de handicap (MEURPSH)

KYUNGU TCHIKALA Daniel

PhD student

Université de Liège

daniel.kyungu@student.uliege.be

Mai 2020

Abstract

Les modèles actuels d'analyse et d'intervention dans le domaine de la participation socio-économique des personnes en situation de handicap omettent, à notre avis, certaines variables dont le degré d'explication sur le niveau de participation des personnes en situation de handicap serait très élevé. Partant de la théorie de stigmates, de la théorie des perspectives et du concept d'asymétrie d'informations, nous suggérons que l'un des obstacles majeurs auxquels les PSH se heurtent pour être insérées sur le plan socio-économique est l'asymétrie d'informations sur leur degré d'utilité réelle, due à la stigmatisation dont elles sont victimes. Cette asymétrie d'information fait baisser le niveau d'utilité réelle de cette catégorie de personnes en les obligeant à vivre des situations d'exclusion sociale : discrimination et non accès au capital social. Elle crée un écart entre leur utilité réelle et l'utilité perçue par les demandeurs de la force du travail.

La meilleure façon de faire exploser l'utilité réelle des personnes en situation de handicap est de faire exploser leur créativité via l'entrepreneuriat où la compétition concerne le produit et non pas les apparences. Ensuite, communiquer largement sur les réalisations de ces initiatives pour améliorer l'accès des demandeurs de la force du travail à l'information sur l'utilité réelle des PSH. Cette recommandation est aussi conforme aux aspirations des PSH comme le démontrent les résultats des études empiriques. A long terme, les effets de cette stratégie finissent par impacter positivement le comportement des demandeurs de la force du travail à l'égard des personnes en situation de handicap sur le marché du travail salarié.

L'ensemble du cadre d'analyse et d'intervention que nous proposons se dénomme le modèle d'éclosion de l'utilité réelle des personnes en situation de handicap.

Mots-clés : Utilité, personnes en situation de handicap (PSH), marché du travail, entrepreneuriat, asymétrie d'information, stigmatisation

Table des matières

Abstract.....	2
1 Introduction.....	4
2 Méthodologie	5
3 Revue de littérature : Les obstacles à la participation socio-économique des personnes en situation de handicap	6
3.1 Sur le marché du travail salarié	6
3.2 Sur le marché du travail autonome (entrepreneuriat)	8
4 Le modèle d'éclosion de l'utilité réelle des personnes en situation de handicap	9
4.1 La théorie de stigmates.....	10
4.2 La théorie des perspectives	10
4.3 Le concept d'asymétrie d'information.....	11
4.4 Le modèle d'éclosion de l'utilité réelle des personnes en situation de handicap	11
Conclusion.....	17
Bibliographie	18

1 Introduction

Les statistiques montrent qu'à travers le monde les personnes en situation de handicap participent moins à la vie socioéconomique malgré le poids démographique qu'elles représentent, estimé à 1 milliard des personnes (Organisation Mondiale de la Santé & Banque Mondiale, 2012), soit 15% de la population mondiale. Dans leur rapport, l'OMS & la Banque affirment que dans le monde entier, les personnes en situation de handicap ont des taux de scolarité plus faibles que la moyenne et connaissent des taux de pauvreté plus élevés que celles qui ne sont pas handicapées. Cela est en partie dû au fait qu'elles rencontrent des obstacles pour accéder à des services que beaucoup d'entre nous considèrent depuis longtemps comme des acquis, dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'emploi, des transports mais aussi de l'accès à l'information.

Pour expliquer, comprendre ce phénomène et en proposer des solutions, les acteurs dans différents domaines (scientifiques, politiques, sociaux) mobilisent les référents théoriques et conceptuels disponibles s'y rapportant. Parmi ces référents, nous pouvons citer la théorie de stigmates, le modèle biopsychosocial de l'OMS, le modèle de développement humain-processus de production du handicap (MDH-PPH) de Patrick Forgeyrollas (modèle québécois), la théorie du capital humain, la théorie du capital social, etc. Toutefois, certains chercheurs recommandent fortement de prendre une certaine distance par rapport à ce cadre théorique et conceptuel existant et de se laisser instruire par le contexte et l'expérience subjective des acteurs. Ces chercheurs privilégient donc des méthodes qualitatives pour étudier le phénomène de la participation socio-économique des personnes en situation de handicap et en proposer des solutions. Face au débat scientifique de haut niveau qui caractérise le domaine de recherche scientifique sur le handicap, les bénéficiaires posent une question toute simple : quel est l'impact des solutions proposées sur leur quotidien socio-économique ? Quelle est la portée de l'efficacité de ces modèles et des solutions proposées sur leur vie et celle de leurs proches ?

D'après les statistiques actuelles sur la situation socio-économique des personnes avec un handicap, la réalité semble défier l'efficacité des solutions proposées jusque-là. C'est à juste titre que nous suggérons que plus de réflexions sont encore nécessaires pour non seulement trouver les variables qui ont un impact significatif sur la participation socio-économique des personnes en

situation de handicap mais, en outre, permettre aux acteurs de les intégrer dans leurs modèles d'intervention. Cela est d'autant plus vrai qu'il unanimement reconnu que l'inefficacité des modèles et stratégies d'intervention se pose avec acuité lorsque les variables indépendantes ayant un degré d'explication élevé sur le phénomène à résoudre sont omises dans les modèles d'intervention. Dans ce cas, les contreperformances des politiques d'intervention peuvent durer des siècles jusqu'à ce qu'on identifie et intègre dans les modèles d'intervention les variables qui expliquent de manière satisfaisante le phénomène sous-étude. La responsabilité de trouver des réponses à ces défis est partagée entre les chercheurs et les acteurs politiques et sociaux. Il est de la responsabilité des chercheurs de rester motivés et flexibles pour trouver ces variables qui manquent et celle des gouvernants et autres acteurs sociaux de les intégrer dans leurs stratégies d'intervention.

Ce travail a pour objectif d'apporter un éclairage de plus dans le débat scientifique autour des variables indépendantes à intégrer dans les modèles d'analyse et d'intervention dans le champ de la participation socio-économique des personnes en situation de handicap. Partant de la théorie de stigmates, de la théorie des perspectives, du concept d'asymétrie d'information, de notre propre expérience en tant que personne en situation (auto-ethnographie) et de l'analyse critique des recherches antérieures sur la thématique, nous proposons un cadre d'analyse qui intègre, à notre avis, les variables significatives sur lesquelles le débat scientifique et les interventions relatifs à la participation socio-économique des personnes en situation de handicap devraient se focaliser pour impacter positivement leurs vies et celle de leurs proches.

2 Méthodologie

L'élaboration du modèle d'analyse et d'intervention que nous proposons a été précédée par une lecture d'articles et rapports, en l'occurrence sur l'insertion socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap et l'entrepreneuriat des personnes en situation de handicap. De cette revue de littérature, de notre formation de base en économie et gestion des ressources humaines ainsi que de notre propre expérience en tant que personne en situation de handicap moteur depuis plus de 25 ans (auto-ethnographie), nous avons mobilisé la théorie de stigmates, la théorie des perspectives de Daniel Kahneman et Amos Tversky ainsi que le concept d'asymétrie d'information pour

construire, dans une approche normative, un modèle d'analyse et d'intervention dans le champ de la participation socio-économique des personnes en situation de handicap.

3 Revue de littérature : les obstacles à la participation socio-économique des personnes en situation de handicap

3.1 Sur le marché du travail salarié

Les référents théoriques et conceptuels relatifs à la participation socio-économique des personnes en situation de handicap (le modèle biopsychosocial de l'OMS, le MDH-PPH, la théorie des stigmates, etc.) prédisent que les personnes en situation de handicap rencontrent des obstacles individuels et socio-environnementaux qui les empêchent de participer sur le marché du travail. Le débat scientifique concernant la participation socio-économique des personnes en situation de handicap a longtemps opposé les deux modèles : le modèle individuel et le modèle social du handicap. Dans le premier modèle, le handicap est lié à la personne qui a des problèmes de santé. La source du problème de participation est l'état de santé de la personne. C'est cet état qui génère un désavantage social empêchant un individu de participer pleinement à la vie dans la société. Dans le modèle social du handicap, le problème est à avoir du côté socio-environnemental. Le faible niveau d'intégration socio-professionnelle des personnes en situation de handicap est dû aux barrières socio-environnementales qu'elles rencontrent. Pour concilier les deux référents, l'OMS propose, en 2001, le modèle biopsychosocial. Ce modèle a inspiré plusieurs recherches et politiques sociales relatives au handicap dont la loi française de 2005 sur l'égalité des chances. Cette loi définit le handicap comme toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. » (Article L114 du code de la famille et de l'action sociale)¹. Selon le modèle biopsychosocial, le handicap né de l'interaction

¹

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006796446&cidTexte=LEGITEXT000006074069&dateTexte=20050212>

entre les facteurs individuels et socio-environnementaux. Cependant, l'adoption du modèle biopsychosocial du handicap par l'OMS n'a pas rencontré l'unanimité des chercheurs. Fougeyrollas (2010) reproche à la Classification Internationale du Fonctionnement et du Handicap de rester ancré dans une perspective clinique et de santé. Cela perpétue le paradigme individualiste du handicap. Partant de la théorie de construction sociale du handicap, Fougeyrollas (2010) propose le MDH-PPH (modèle de développement humain-Processus de Production du Handicap) comme alternative. Il affirme que le modèle anthropologique ou transdisciplinaire heuristique du développement humain et de processus de production du handicap est un outil pour penser, pour comprendre et pour transformer le handicap (Fougeyrollas, 2010, p.30).

Les études empiriques confirment les hypothèses présentées dans les cadres théoriques et conceptuels que nous venons de développer brièvement. Baldwin & Johnson (1994), Ta, Wah, & Leng (2011), Chan et al. (2010), Hall (2009), (Vedeler, 2014) ont identifié les obstacles individuels, organisationnels et sociétaux empêchant la pleine participation des personnes en situation de handicap sur le marché du travail salarié :

a) Les obstacles individuels :

- Le faible niveau d'éducation scolaire et de formation professionnelle des PSH
- Le manque de confiance en soi
- L'autocensure ;

b) Les obstacles organisationnels :

- La discrimination dans toutes les pratiques de GRH (recrutement, rémunération, gestion des carrières, formation, etc.). La discrimination est décrite comme une variable importante qui non seulement empêche les PSH d'accéder à l'emploi, mais aussi les incite à quitter le marché du travail (Baldwin & Johnson, 1994).
- Le manque de connaissance et d'expérience des employeurs en matière de gestion du handicap ;

- La perception négative des employeurs qui pensent que l'embauche des PSH pourrait accroître le coût de formation et de supervision ;
- L'absence des aménagements raisonnables sur le lieu du travail;

c) *Les obstacles sociétaux :*

- Les moyens de déplacement inadéquats
- Les systèmes éducatifs scolaires qui, non seulement n'attirent pas les PSH, mais aussi ne les préparent suffisamment à intégrer le monde du travail ;
- La stigmatisation qui rend invisible les compétences des personnes en situation de handicap (McKinney & Swartz, 2019).

3.2 Sur le marché du travail autonome (entrepreneuriat)

Par rapport à l'entrepreneuriat des personnes en situation de handicap, Liria, Gichuru, & Njoroge (2016), Halabisky et al. (2014), Maziriri & Madinga (2016), (Maritz & Laferriere, 2016), Maziriri, Madinga, & Lose, (2017), Dhar & Farzana (2017), Roni (2009), Mporu & Shumba (2013), Kitching (2014), (Wishart, 2018) ont identifié les obstacles suivants :

- Le manque de confiance et des aspirations limitées,
- Les coûts de main-d'œuvre accrus (pour leur apporter un coût de main dans leurs initiatives entrepreneuriales),
- Le manque de services de soutien appropriés aux entreprises (la non accessibilité au langage des experts (déficients visuels, etc.),
- Le piège des allocations pour PSH
- Le manque de connaissances et de compétences commerciales pertinentes,
- Le non accès au capital de démarrage ainsi que l'attitude négative des clients,
- Le manque d'informations pertinentes sur les opportunités d'affaires,
- Le manque des mentors,
- Un faible niveau de formation en affaires,
- Le manque d'équipements et des machines

- Le manque des réseaux pour les soutenir dans leurs démarches entrepreneuriales.

Ces difficultés peuvent être aggravées par d'autres facteurs sociodémographiques tels que le sexe, l'âge, l'origine ethnique, le contexte socio-économique défavorable (Halabisky et al., 2014). Concernant le financement, la principale source de financement des entrepreneurs handicapés identifiée dans la phase de démarrage de leurs entreprises est soit leurs propres économies et/ou le soutien des membres de familles et des plus proches (Koza, 2018). L'on note que certains d'entre eux, issus généralement des familles pauvres, commencent leurs activités à partir de rien (entrepreneuriat de bricolage) (Niekerk, Lorenzo, & Mdlokolo, 2009). Ces sources de financement, à quelques exceptions près, ne sont pas en mesure de faire émerger les entreprises d'une grande taille capables de résister longtemps aux forces du marché. En Afrique, par exemple, on constate que la plupart d'entrepreneurs handicapés sont dans le commerce de détail (Namatovu et al. 2012). Pour cet auteur le manque de rentabilité de ces micro-initiatives entrepreneuriales expliquerait aussi leur taux de mortalité élevé. Aux difficultés d'accès au financement de leurs initiatives s'ajoute le détournement des fonds alloués à la promotion de l'entrepreneuriat chez les personnes en situation de handicap par certaines organisations qui en ont la responsabilité de gestion (Koza, 2018).

4 Le modèle d'éclosion de l'utilité réelle des personnes en situation de handicap

La littérature scientifique que nous venons de présenter ci-haut continue à démontrer que la question de la participation socio-économique des personnes en situation de handicap exige encore plus de réflexions pour faire émerger des solutions complémentaires ou totalement nouvelles. Comme le reconnaît Fougeyrollas (2010, p.19) : « *Le cadrage d'un problème détermine les variables ou les données auxquelles on accorde de l'importance ou qu'on néglige. Le développement des cadres de référence conceptuels holistiques ou écologiques appropriés de la santé est loin d'être suffisant* ». C'est dans le but de contribuer à la réflexion sur le cadrage de la participation socio-économique des personnes en situation de handicap que nous suggérons le modèle d'éclosion de l'utilité réelle des personnes en situation de handicap qui tente de répondre à deux questions principales :

Pourquoi la société tarde-t-elle à mener des actions de grande envergure pour intégrer de façon satisfaisante les personnes en situation de handicap dans la vie socio-économique ? Quelles sont les variables significatives qui devraient être intégrées dans les modèles actuels d'analyse et d'intervention pour améliorer le niveau de participation socio-économique de cette catégorie des personnes ?

Les réponses à ces deux questions sont construites à partir de la théorie de stigmates, du concept d'asymétrie d'information ainsi que de la théorie des perspectives de Daniel Kahneman et Amos Tversky (théorie de la décision).

4.1 La théorie de stigmates

Le terme de stigmaté est utilisé pour désigner un attribut qui discrédite profondément un individu (Goffman, 1963). Dans son ouvrage, Goffman montre que le statut de la personne handicapée le discrédite et crée en lui de l'incertitude qui se retrouve dans un large éventail d'interactions sociales, en plus de celui d'emploi. Le stigmaté est source des stéréotypes qui génèrent des situations de discrimination que vivent les personnes en situation de handicap dans les milieux professionnels. La stigmatisation provoque également un sentiment de la honte et du mépris chez la personne qui en est victime et la pousse à l'autocensure. La théorie de stigmates vaut son pesant d'or pour comprendre les causes profondes du niveau de participation socio-économique des personnes en situation de handicap (Malecki, Demaray, Smith, & Emmons, 2020). Par contre, elle ne permet pas d'expliquer pourquoi, certaines personnes en situation de handicap, malgré le risque de stigmatisation auquel elles font face arrivent à se positionner valablement sur le marché du travail. Même si la proportion de ceux qui s'en sortent reste très faible, la question qu'on se pose est celle de savoir comment arrivent-elles à défier ces obstacles individuels et socio-environnementaux auxquels se heurtent la majorité et qui sont mis en exergue par la plupart des modèles actuels d'analyse ? Quelles stratégies mettent-elles en œuvre pour se faire accepter dans un environnement hostile ? Les réponses à ces questions semblent venir de la maîtrise des lois du comportement humain que nous allons découvrir à travers le concept d'asymétrie d'information et de la théorie des perspectives ou du choix orienté (théorie de la décision en situation de risques).

4.2 La théorie des perspectives

La théorie des perspectives est une théorie de l'économie expérimentale qui peut être définie comme étant la manière avec laquelle les investisseurs évaluent et calculent la chance d'un profit ou d'une perte en comparaison au risque perceptible de l'action ou d'un fond mutuel², c'est-dire, dans le processus de prise de décision, les individus sélectionnent l'option qui présente l'utilité attendue (espérée) la plus importante (Martinez, 2010). Cela fait partie des principes fondamentaux de l'économie : les hommes rationnels réfléchissent à la marge, c'est-à-dire, ils calculent le coût d'opportunité de leurs décisions. Cette réalité est indépendante des systèmes économiques : capitalistes ou pas. C'est lié à la manière de penser de l'homme. Pour Martinez (2010, p.22), cela est lié aux heuristiques qui sont en effet des stratégies cognitives simplistes, « des raccourcis » mentaux économiques, qui nous autorisent à trouver des solutions **acceptables**, mais pas toujours **correctes**. Les épithètes acceptables et correctes méritent un approfondissement. Une décision acceptable n'est pas toujours correcte. Cela dépend de la qualité de l'information disponible sur base de laquelle une décision est prise.

4.3 Le concept d'asymétrie d'information

« *L'asymétrie d'information décrit une situation dans laquelle tous les participants à un marché ne disposent pas de la même information. C'est une imperfection du marché qui peut aboutir à une sélection adverse ou à un aléa moral* »³. Dans le cadre de la participation des personnes en situation de handicap sur le marché du travail, les offreurs de la force du travail (PSH) et les consommateurs de leur force du travail (entreprises, etc) ne détiennent pas la même information relative à l'utilité réelle des PSH. Les consommateurs prennent souvent leurs décisions sur base des préjugés dus à la stigmatisation. C'est ce que nous essayons de montrer dans les pages qui suivent.

4.4 Le modèle d'éclosion de l'utilité réelle des personnes en situation de handicap

² <https://www.institut-numerique.org/2212-les-preferences-la-theorie-des-perspectives-4e09fc265b200>

³ <https://defense-du-consommateur.ooreka.fr/astuce/voir/531281/asymetrie-d-information>

A partir du cadre théorique ci-haut présenté (théorie de stigmates, théorie des perspectives et concept d'asymétrie d'informations), nous suggérons que la faible participation socio-économique des personnes en situation de handicap est due à l'écart entre le niveau de **leur utilité réelle** et le niveau de **leur utilité perçue** par le marché du travail. Cette situation persiste puisque les modèles d'intervention actuels ne résolvent pas efficacement, au moyen de la communication, le problème d'asymétrie d'information entre les offreurs de la force du travail (les personnes en situation de handicap) et les demandeurs de cette force du travail. Cette asymétrie d'informations est due à la stigmatisation dont sont victimes les personnes en situation de handicap. Cette asymétrie d'informations sur l'utilité réelle des personnes en situation de handicap fait baisser le niveau de leur utilité perçue par les demandeurs de la force du travail. Cela influence les décisions de la société (demandeurs de la force du travail, acteurs sociaux, etc.), principalement sur le marché du travail, non seulement de faiblement investir dans ces personnes (faible niveau de scolarité, par exemple) mais, en outre, de les écarter (discrimination et faible niveau de capital social) comme le démontrent clairement les résultats des études empiriques (Fotso, 2018), (Ebersold, 2012), (Mithen, Aitken, Ziersch, & Kavanagh, 2015), (Chenoweth & Stehlik, 2004), (Kramer, Hall, & Heller, 2013), (Gotto, Calkins, Jackson, Walker, & Beckmann, 2010), (Mithen et al., 2015), (Kramer et al., 2013). La solution à ce problème passerait alors par l'éclosion de leur utilité réelle au moyen de l'entrepreneuriat et de la communication sur les performances économiques de leurs initiatives entrepreneuriales, les faisant ainsi évoluer dans un environnement moins compétitif et moins contraignant.

Selon Goffman, les personnes en situation de handicap sont une minorité stigmatisée. La stigmatisation crée une situation d'asymétrie d'information sur l'utilité réelle de la personne stigmatisée, ici la personne en situation de handicap. Elle discrédite la personne qui en est victime sans que cela soit forcément correct ou corresponde à la réalité des choses. Ce biais influence les décisions individuelles et collectives envers les personnes en situation de handicap qui se trouvent ainsi écartées sous prétexte que leur utilité est faible, c'est-à-dire, les personnes en situation de handicap ne sont pas en mesure de contribuer efficacement au processus de création des richesses individuelles et collectives (pas nécessairement des richesses matérielles). **Ce qui est totalement faux**, affirme Fougeyrollas (2010) lorsqu'il dit : « *Penser que les personnes en situation de handicap ne peuvent rien, c'est faux... La différence est source d'épanouissement et de créativité* ». Alors si c'est faux pourquoi les choses ne bougent pas ? C'est justement à cause de l'asymétrie

d'information due à la stigmatisation dont sont victimes les personnes en situation de handicap. Celles qui s'en sortent parviennent à casser cette asymétrie d'information au moyen de la communication efficace sur leur degré d'utilité réelle. Beaucoup n'y parviennent pas puisque cette stratégie de communication coûte chère. Ce coût devrait normalement être pris en charge par les politiques sociales de promotions des droits économiques des personnes en situation de handicap, partant du principe que ce coût est généré par la société. Mais on n'observe pas un tel comportement chez les personnes qui ont la responsabilité de le faire. Est-ce une stratégie du monde des valides pour réduire la compétition avec leurs collègues en situation de handicap sur le marché du travail ? On en sait rien. Mais c'est possible. Puisque l'homme est à la fois altruiste et égoïste. L'altruisme est une qualité qui explose dans des situations où il n'y a pas de compétitions. Par exemple, une personne en situation de handicap peut bénéficier, avec beaucoup de générosité, de l'aide gratuite d'un passant pour monter l'escalier. Mais lorsqu'on les met dans une situation de compétition à somme nulle (un gagnant et un perdant), il y a probabilité que cette aide ne soit plus disponible (explosion de l'égoïsme). Cela ressemble à ce qui se passe actuellement sur le marché du travail. Essayons de le comprendre en transposant le raisonnement précédent sur le passant et la personne en situation de handicap dans le monde du travail féminin. Les statistiques montrent que les femmes vivent aussi des inégalités sur le marché du travail. Comment expliquer que les hommes puissent conserver depuis des décennies une part monumentale du marché du travail en privant leurs partenaires privilégiés et confidents avec qui ils passent une bonne partie de leur vie ? Deux explications: les choses marchent bien dans la sphère non professionnelle puisqu'il n'y a pas de compétition (explosion de l'altruisme) et semblent ne pas bien marcher dans les situations de compétition où c'est la raison de ceux qui ont un avantage historique qui est la meilleure (explosion de l'égoïsme). Il y a de la compétition entre les valides et leurs homologues en situation de handicap. Ceux qui sont majoritaires protègent leurs parts. L'intensité de cette compétition est régulée par le taux de chômage.

Le faible niveau d'utilité perçue ou espérée et non réelle des personnes en situation de handicap serait à la base non seulement de la décision de leur exclusion, mais encore du faible niveau des investissements qu'on observe dans plusieurs domaines de la vie des personnes en situation de handicap. Dans leur rapport (2012), l'OMS et la Banque Mondiale affirment que dans le monde entier, les personnes en situation de handicap ont des taux de scolarité plus faibles que la moyenne (faible niveau d'investissement dans le capital humain) et connaissent des taux de pauvreté plus

élevés que celles qui ne sont pas handicapées. Cela est en partie dû au fait qu'elles rencontrent des obstacles pour accéder à des services que beaucoup d'entre nous considèrent depuis longtemps comme des acquis, dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'emploi, des transports mais aussi de l'accès à l'information. Ces obstacles se maintiennent longtemps à cause du faible niveau d'utilité perçue et non réelle des personnes en situation de handicap par la société. De ce raisonnement découle le modèle d'éclosion de l'utilité réelle des personnes en situation de handicap (Fig.1.):

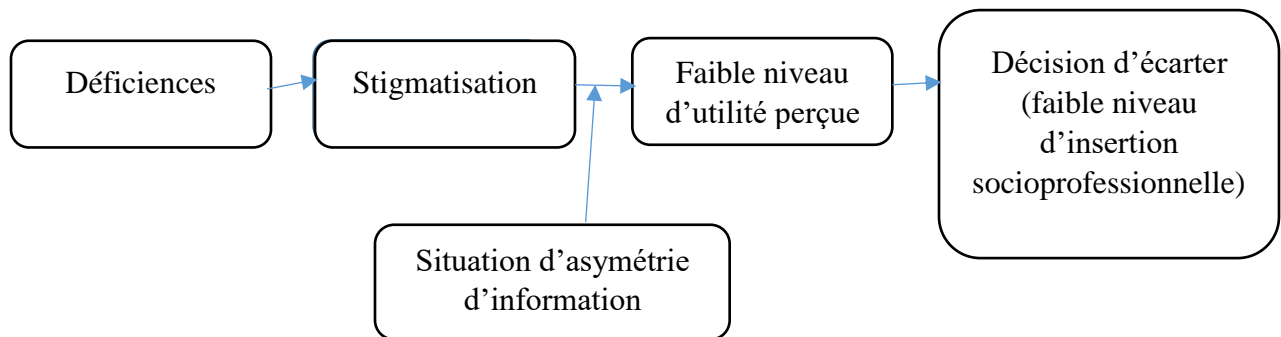


Fig.1. Source :
nous-même

Selon ce modèle, le handicap est créé par l'absence de construction, de reconnaissance et de communication sur l'utilité réelle des personnes en situation de handicap. Les préjugés font que l'on considère l'utilité de la personne handicapée comme nulle. On ne la construit pas (faible niveau d'investissement dans l'éducation, etc.) et on ne la communique pas. On continue à entretenir une image de coût social élevé qui devrait être minimisé. Les personnes en situation de handicap qui s'en sortent sont celles qui s'arment d'une bonne dose de résilience et arrivent à faire reconnaître leur degré d'utilité réelle malgré les obstacles individuels ou socio-environnementaux.

L'exclusion des personnes en situation de handicap sur le marché du travail serait donc influencée par quatre éléments :

- L'asymétrie d'information sur le niveau d'utilité espérée de la personne porteuse des déficiences. Cela est dû à la stigmatisation;
- La non mise en valeur de l'utilité réelle des personnes en situation de handicap au moyen de la communication (absence des personnes handicapées dans la publicité, par exemple). On ne communique presque pas sur leurs réalisations. Comment le marché du travail saura qu'ils sont capables ?

- La baisse du niveau des investissements relatifs à la construction de leur utilité réelle (faibles taux de scolarité, etc) et dans d'autres domaines : accessibilité, aménagements raisonnables, etc.

Que faire pour exploser l'utilité réelle des personnes des personnes en situation de handicap afin que le partenariat gagnant-gagnant entre les humains s'établisse ?

La meilleure façon de faire exploser l'utilité réelle des personnes en situation de handicap est de faire exploser leur créativité via l'entrepreneuriat où la compétition concerne le produit mis sur le marché et non pas les apparences. Ensuite, communiquer largement sur les réalisations de ces initiatives pour anéantir l'hypothèse sur la faible utilité des personnes en situation de handicap dans la société. Le problème d'asymétrie d'informations est résolu grâce à la garantie (les signaux qu'on lance). Cette stratégie, je l'ai moi-même expérimentée en tant que personne en situation de handicap et souvent elle marche. Pour moi l'entrepreneuriat des personnes en situation de handicap et la communication sur les résultats qu'ils obtiennent par leur travail est le moyen le plus adapté pour casser les zones d'asymétrie d'information et par conséquent toutes les autres barrières qui dépendent des décisions humaines d'investissement. L'entrepreneuriat est de plus en plus perçu comme un outil efficace pour promouvoir la participation socio-économique des personnes en situation de handicap. Cela est corroboré par des études empiriques.

La majorité des personnes en situation de handicap préfèrent se lancer dans l'entrepreneuriat plutôt que de chercher un emploi salarié. C'est ce que révèle les études empiriques. Des études réalisées dans certains pays de l'Union Européenne montrent que les personnes handicapées sont plus susceptibles d'être des travailleurs indépendants que des personnes non handicapées (Pagán-rodríguez, 2012), (Pagán, 2015), (Halabisky et al., 2014). Cela ne s'observe pas seulement dans l'espace européen. Au Malawi, Eide & Munthali (2018) montrent qu'une forte proportion (51%) des personnes en situation de handicap sont dans l'entrepreneuriat, micro soit-il. Même à Kinshasa, l'on observe le même phénomène du côté du beach Ngobila (Coster, 2012). Les études en Ouganda, Namatovu, Dawa, Mulira, & Katongole (2012) et en Indonésie Gouskova (2019) abondent dans le même sens. L'une des raisons qui poussent les personnes en situation de handicap à préférer l'emploi autonome plutôt que l'emploi salarié est le fait qu'elles rencontrent beaucoup d'obstacles (barrières chroniques) (Hwang & Roulstone, 2015) pour accéder à l'emploi salarié. Parmi ces

obstacles l'on note souvent la discrimination (Maritz & Laferriere, 2016). Face à un tel mur, l'entrepreneuriat se présente comme une alternative à l'emploi salarié (Brucker & Sundar, 2020), (Walls et al., 2001), (Hwang & Roulstone, 2015), (Monareng et al., 2018), (Caldwell et al., 2016), (Liria et al., 2016), (Martin & Honig, 2019), (Kitching, 2014), (Pagan, 2011), (Maritz & Laferriere, 2016). En Afrique du Sud, les ergothérapeutes recommandent l'entrepreneuriat aux personnes en situation de handicap (Monareng et al., 2018). L'entrepreneuriat permet aux personnes handicapées de s'auto-suffire et de devenir indépendantes (Walls et al., 2001), d'accéder à la liberté, de jouir de la flexibilité (s'adapter à leurs déficiences) et d'accéder à l'autonomie financière (Liria et al., 2016), (Halabisky et al., 2014), (Jones & Latreille, 2011), (Martin & Honig, 2019). Le désir d'accéder à la liberté et de jouir de la flexibilité montre que ce n'est pas seulement pour des motifs monétaires que les PSH se lancent dans l'entrepreneuriat (Gouskova, 2019). Pagán (2015) affirme que le travail autonome offre une flexibilité et un meilleur ajustement entre le statut d'invalidité et la vie professionnelle, mais aussi des revenus supplémentaires (Ostrow, Nemeč, & Smith, 2019), (Martínez-león, Olmedo-cifuentes, & Nicolás-martínez, 2019). En outre, les niveaux de satisfaction à l'égard de l'emploi des travailleurs handicapés indépendants sont plus élevés que ceux déclarés par les personnes handicapées salariées. La création d'emplois par les personnes en situation de handicap peut être associée à des niveaux plus élevés d'engagement et de croissance de carrière chez les travailleurs en situation de handicap (Brucker & Sundar, 2020). Au Bangladesh les résultats de l'étude réalisée par (Dhar & Farzana, 2017) indiquent que l'inclusion et l'acceptation sociales, l'autonomisation économique, la suppression de la barrière sociale et familiale et le manque de possibilités d'emploi dans la main-d'œuvre traditionnelle sont les principaux facteurs de motivation qui poussent les personnes en situation de handicap d'adopter l'entrepreneuriat.

Au-delà des raisons personnelles qui motivent les PSH à se lancer dans l'entrepreneuriat, (Pavey, 2006) pensent que c'est absolument indispensable d'inclure les personnes en situation de handicap dans la formation à l'entrepreneuriat puisqu'elles devraient être considérées comme consommatrices et productrices au même titre que les personnes non handicapées. Conradie, Herregodts, Marez, & Saldien (2018) vont plus loin en disant que les entrepreneurs en situation de handicap peuvent être une source importante d'innovations. Koza (2018) aborde plutôt la question dans un angle juridique. Il pense qu'inciter les personnes en situation de handicap à entreprendre des activités commerciales est fondé sur le respect de leur droit au travail et la lutte contre la discrimination dont elles sont victimes sur le marché du travail salarié (Yamamoto, Unruh, &

Bullis, 2012). Cela aurait pour conséquence psychologique d'augmenter leur satisfaction (Pagan, 2011).

Conclusion

Les statistiques montrent que les personnes en situation de handicap participent très faiblement sur le marché du travail. La littérature évoque plusieurs variables indépendantes qui expliquent cette situation.

Dans cette étude, nous suggérons que l'un des obstacles majeurs auxquels les modèles actuels d'analyse et d'intervention dans le domaine de la participation socio-économique des personnes en situation de handicap est l'asymétrie d'information sur leur niveau d'utilité réelle. Cela est dû à la stigmatisation. Celle-ci fait baisser le niveau d'utilité perçue par les demandeurs de leurs forces de travail amenant ainsi à des situations d'exclusion sociale.

La meilleure façon de faire exploser l'utilité réelle des personnes en situation de handicap est de faire exploser leur créativité via l'entrepreneuriat où la compétition concerne le produit et non pas les apparences. Ensuite, communiquer largement sur les réalisations de ces initiatives pour anéantir l'hypothèse sur la faible utilité des personnes en situation de handicap dans la société. Cela est aussi conforme à leurs aspirations telle que le démontrent les résultats des études empiriques.

Bibliographie

- Baldwin, M., & Johnson, W. G. (1994). Labor market discrimination against men with disabilities. *Journal of Human Resources*, 29(1), 1–19. <https://doi.org/10.2307/146053>
- Barnes, C. (1992). An Exploration of the Principles for Media Representations of Disabled People. *The British Council of Organizations of Disabled People and Ryuburn Publishing Limited*.
- Bendukurthi, N., & Raman, U. (2016). Framing Disability in the Indian News Media: A Political Economy Analysis of Representation. *Journal of Creative Communications*, 11(2), 135–153. <https://doi.org/10.1177/0973258616644811>
- Bolt, D. (2014). An advertising aesthetic: Real beauty and visual impairment. *British Journal of Visual Impairment*, 32(1), 25–32. <https://doi.org/10.1177/0264619613512619>
- Burnett, J. J., & Paul, P. (1996). Assessing the media habits and needs of the mobility-disabled consumer. *Journal of Advertising*, 25(3), 47–59. <https://doi.org/10.1080/00913367.1996.10673506>
- Chan, F., Strauser, D., Maher, P., Lee, E. J., Jones, R., & Johnson, E. T. (2010). Demand-side factors related to employment of people with disabilities: A survey of employers in the midwest region of the United States. *Journal of Occupational Rehabilitation*, 20(4), 412–419. <https://doi.org/10.1007/s10926-010-9252-6>
- Chang, H. J. (Julie), Hodges, N., & Yurchisin, J. (2014). Consumers With Disabilities: A Qualitative Exploration of Clothing Selection and Use Among Female College Students. *Clothing and Textiles Research Journal*, 32(1), 34–48. <https://doi.org/10.1177/0887302X13513325>
- Chenoweth, L. I., & Stehlik, D. (2004). *International Journal of Implications of social capital for the inclusion of people with disabilities and families in community life*. (January). <https://doi.org/10.1080/1360311032000139467>
- Dhar, S., & Farzana, T. (2017). Entrepreneurs with Disabilities in Bangladesh : An Exploratory Study on Their Entrepreneurial Motivation and Challenges Entrepreneurs with Disabilities in Bangladesh : An Exploratory Study on Their Entrepreneurial Motivation and Challenges. *European Journal of Business and Management*, 9(36), 103–114.
- Dubost, N. (2018). Disability and consumption: A state of the art. *Recherche et Applications En Marketing*, 33(2), 75–92. <https://doi.org/10.1177/2051570718764882>
- Ebersold, S. (2012). Le champ du handicap, ses enjeux et ses mutations: Du désavantage à la participation sociale. *Análise Psicológica*, 20(3), 281–290. <https://doi.org/10.14417/ap.313>
- Esqytè, I. (2019). Disabled People’s Vulnerability in the European Single Market: The Case of Consumer Information. *Journal of Consumer Policy*, 42(4), 521–543. <https://doi.org/10.1007/s10603-019-09422-3>
- Fotso, A. S. (2018). *Human capital accumulation of children in Cameroon : does disability really Human Capital Accumulation of Children in Cameroon : Does Disability Really Matter ? Arlette Simo Fotso a , b ; Anne Solaz c ; Mbaye Diene*. (January).

<https://doi.org/10.1080/09645292.2017.1421619>

- Fougeyrollas, P. (2010). *La funambule, le fil et la toile, transformations réciproques du sens du handicap*. Québec, Canada: Presse de l'Université de Laval.
- Friedman, H. H., Lopez-Pumarejo, T., & Weiser Friedman, L. (2006). The Largest Minority Group – The Disabled. *B-Quest*.
- Ganahl, D., & Arbuckle, M. (2001). The Exclusion of Persons with Physical Disabilities from Prime Time Television Advertising: A Two Year Quantitative Analysis. *Disability Studies Quarterly*, 21(2). <https://doi.org/10.18061/dsq.v21i2.278>
- Goffman, E. (1963). *S TIGMA Notes on the Management of Spoiled Identity*. Retrieved from <https://www.freelists.org/archives/sig-dsu/11-2012/pdfKhTzvDli8n.pdf>
- Gotto, G. S., Calkins, C. F., Jackson, L., Walker, H., & Beckmann, C. (2010). *Accessing social capital implications for persons with disabilities*. Retrieved from http://ngsd.org/sites/default/files/accessing_social_capital_implications_for_persons_with_disabilities.pdf
- Halabisky, D., Potter, J., Kitching, J., Vaziri, D., Schreiber, D., Wieching, R., & Wulf, V. (2014). *Synthèse sur l'entrepreneuriat des personnes handicapées, l'activité entrepreneuriale en Europe*. Retrieved from www.oecd.org/cfe/leed/0A
- Hall, S. A. (2009). The Social Inclusion of People with Disabilities : A Qualitative Meta - analysis. *Journal of Ethnographic & Qualitative Research*, 3, 162–173. Retrieved from <http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&profile=ehost&scope=site&authtype=crawler&jrnl=19353308&AN=39755817&h=zBX6r64z4pA10bWaDmrwSL%2FXWvwLnFZVm%2BpFvhvB2JhOjLR3yVK3yqwkNMQ8BJngxGPJaHQKxdZnzNfnZUliow%3D%3D&crl=c>
- Inyang, J. J., Eze, F., & Ezekiel, M. S. (2014). *AN ASSESSMENT OF SHOPPING BEHAVIOUR OF CUSTOMERS WITH AN ASSESSMENT OF SHOPPING BEHAVIOUR OF CUSTOMERS WITH*. (October).
- Kitching, J. (2014). *Entrepreneurship and self-employment by people with disabilities, Background Paper for the OECD Project on Inclusive Entrepreneurship*.
- Koza, A. (2018). The degree of disability and types of impairments as self-employment determinants of persons with disabilities in Poland and others countries. In V. Bevanda (Ed.), *Second international scientific conference on it, tourism, economics, management and agriculture* (pp. 894–913). Belgrade: Association of Economists and Managers of the Balkans, Belgrade.
- Kramer, J., Hall, A., & Heller, T. (2013). Reciprocity and Social Capital in Sibling Relationships of People with Disabilities. *Sibling and Social Capital Running*, 13(3), 482–495.
- Liria, R., Gichuru, M., & Njoroge, K. (2016). *Socio-Economic and Legal Factors Affecting Growth of Businesses Owned by Entrepreneurs with Disabilities (EwD 's) in Rural Areas in Kenya : A Case of Meru County*. 5(10), 1658–1663. <https://doi.org/10.21275/23101604>
- Malecki, C. K., Demaray, M. K., Smith, T. J., & Emmons, J. (2020). Disability, poverty, and other

- risk factors associated with involvement in bullying behaviors. *Journal of School Psychology*, 78(February), 115–132. <https://doi.org/10.1016/j.jsp.2020.01.002>
- Maritz, A., & Laferriere, R. (2016). *Entrepreneurship and self-employment for people with disabilities*. 25(2), 45–54. <https://doi.org/10.1177/1038416216658044>
- Martinez, F. (2010). L'individu face au risque: l'apport de Kahnman et Tversky Frédéric. « *Idées Économiques et Sociales* », 3(161), 15–23.
- Maziriri, E. T., & Madinga, N. W. (2016). *A Qualitative Study on the Challenges Faced by Entrepreneurs Living with Physical Disabilities within the Sebokeng Township of South Africa*. 3(5), 1–13.
- Maziriri, E. T., Madinga, W., & Lose, T. (2017). Entrepreneurial Barriers that are Confronted by Entrepreneurs Living with Physical Disabilities: A Thematic Analysis. *Journal of Economics and Behavioral Studies (ISSN:)*, 9(1), 27–45.
- McKinney, E. L., & Swartz, L. (2019). Employment integration barriers: experiences of people with disabilities. *International Journal of Human Resource Management*, 0(0), 1–23. <https://doi.org/10.1080/09585192.2019.1579749>
- Miethlich, B., & Oldenburg, A. G. (2019). How Social Inclusion Promotes Sales: An Analysis of the Example of Employing People with Disabilities. *Journal of Marketing Research and Case Studies*, 2019, 1–15. <https://doi.org/10.5171/2019.463316>
- Mithen, J., Aitken, Z., Ziersch, A., & Kavanagh, A. M. (2015). Inequalities in social capital and health between people with and without disabilities. *Social Science and Medicine*, 126, 26–35. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2014.12.009>
- Mpofu, J., & Shumba, A. (2013). *Disabilities and Entrepreneurship in Makonde Rural Community in Zimbabwe*. 11(2), 135–144.
- Müller, F., Klijn, M., & Van Zoonen, L. (2012). Disability, prejudice and reality TV: Disablism through media representations. *Telecommunications Journal of Australia*, 62(2). <https://doi.org/10.7790/tja.v62i2.296>
- Namatovu, R., Dawa, S., Mulira, F., & Katongole, C. (2012). *Entrepreneurs with Disability in Uganda By Makerere University Business School Kampala , Uganda*. Dakar.
- Niekerk, L. Van, Lorenzo, T., & Mdlokolo, P. (2009). *Understanding partnerships in developing disabled entrepreneurs through participatory action research*. 8288. <https://doi.org/10.1080/09638280500166425>
- Nyarko, J., & Asante, K. O. (2015). Social Exclusion of the Deaf in Corporate Television Advertising in Ghana: A Pilot Study. *Journal of Communication*, 6(2), 284–295. <https://doi.org/10.1080/0976691x.2015.11884874>
- Organisation Mondiale de la Santé, & Banque Mondiale. (2012). *Rapport mondial sur le handicap*. Geneva.
- Parashar, D., & Devanathan, N. (2006). Still Not in Vogue: The Portrayal of Disability in Magazine Advertising. *Journal of Applied Rehabilitation Counseling*, 37(1), 13–20. <https://doi.org/10.1891/0047-2220.37.1.13>

- Roni, N. N. (2009). *Disabled Entrepreneurship : A viable route of opportunity for the disabled ?* (pp. 1–16). pp. 1–16. Manchester.
- Shelton, S. (2017). *Not an inspiration for existing : How advertising uses physical disabilities as inspiration : A categorization and model Running head : DISABILITIES AS INSPIRATION IN ADVERTISING Not an Inspiration Just for Existing : How Advertising Uses Physical Disabil.* (March).
- Ta, T. L., Wah, L. L., & Leng, K. S. (2011). Employment of people with disabilities in the northern states of Peninsular Malaysia: Employers' perspective. *Asia Pacific Disability Rehabilitation Journal*, 22(1), 79–94. <https://doi.org/10.5463/DCID.v22i2.28>
- Vedeler, J. S. (2014). Disabled persons' job interview experiences: Stories of discrimination, uncertainty and recognition. *Disability and Society*, 29(4), 597–610. <https://doi.org/10.1080/09687599.2013.831748>
- Wang, C., Zhang, P., Choi, R., & D'Eredita, M. (2002). Understanding Consumers Attitude toward Adversting. *Americas Conference on Information Systems (AMCIS)*, (May).
- Wishart, M. (2018). *Under-represented entrepreneurs : A literature review A literature review.* UK: Centre Manager Enterprise Research Centre Warwick Business School.